**Réunion de bureau AAELDA du 30 Mars 2024 à 18 h en visio.**

Liste des présents :

Jean marc Pelletier , Catherine Kelberine , Véronique Pétriment , Elisabeth Sleddziewski ,

Alain Philippot , Nicolas Danino , Pierre luc Langlet , Jean michel Métivier .

Lors de cette réunion nous avons unanimement regretté que lors des fêtes des années précédentes le nombre des présents soit en constante diminution. Lors des premières fêtes nous étions une centaine, lors de la dernière une vingtaine seulement.

La question s’est posée de savoir s’il est raisonnable de réserver une salle du lycée pour si peu.

Ce qui semble certain c’est que, si fête il doit y avoir dans le futur, nous devrons soigner la communication.

Plusieurs solutions ont été évoquées :

Publication d’un message dans le journal local d’Antony

Communication du proviseur auprès des élèves. (Les parents des élèves actuels ont souvent fait leurs études au lycée)

2025 sera l’année du quinzième anniversaire de notre association.

Catherine a proposé qu’à cette occasion une fête plus importante soit organisée avec par exemple une pièce de théâtre au programme.

Le deuxième point évoqué concerne le constat que nous avons tous fait que les seules personnes qui s’investissent dans cette association sont les gens de la première génération de lycéens à quelques exceptions près. A tel point que nous voyons mal comment la relève va être assurée. Une piste a été évoquée, c’est de mettre l’AAELDA dans les mains du proviseur. Tout le monde n’a pas été convaincu par cette idée. D’abord parce que M. Riffault, le proviseur actuel, est très investi dans sa mission, mais il n’est pas dit que ce sera le cas de ses successeurs. De plus il n’aurait pas forcément le temps de maintenir le site de l’AAELDA.

Sans aller jusque-là, pour faire connaître l’AAELDA nous pensons qu’il faudrait demander à M. Riffault de rendre plus visible le lien entre le site du lycée et celui de l’AAELDA.

Jean-Marc, Catherine et Véronique vont le rencontrer après les vacances de Pâques, ils vont évoquer cela avec lui.

Une autre solution envisagée serait une fusion avec l’association des anciens du lycée Lakanal. Là non plus il n’y a pas eu unanimité, car d’une part les deux associations ne sont pas de la même taille et nous risquerions d’être « dilués » dans celle de Lakanal, et d’autre part rien ne permet de dire aujourd’hui qu’ils seraient intéressés par cette fusion.

Compte rendu financier par Catherine :

2580 euros en caisse. C’est bien mais attention tout a augmenté et il n’y a qu’une vingtaine d’entre nous à jour de leur cotisation.

Remarque personnelle : Lors de la prochaine AG il faudrait peut-être envisager de passer la cotisation à 15 euros.

A 19 h aucun point n’étant plus à l’ordre du jour la réunion a été levée.

 Le secrétaire : J.M. Métivier